

# Prévoyance | CAP

## Les régimes obligatoires 2023

### CAISSE AUTONOME DE RETRAITE ET DE PRÉVOYANCE DES VÉTÉRINAIRES



#### LES PRESTATIONS EN CAS D'INCAPACITÉ

Aucune prestation

#### LES PRESTATIONS EN CAS D'INVALIDITÉ

##### Les conditions

Un vétérinaire atteint d'une invalidité égale ou supérieure à 66% depuis plus d'un an (taux professionnel ou fonctionnel) par suite de maladie ou d'accident pourra bénéficier du versement d'une rente d'invalidité. Le taux le plus favorable au vétérinaire invalide sera retenu. Le versement d'une rente d'invalidité à 66% permet la poursuite d'une activité libérale ou salariée contrairement à la rente d'invalidité à 100%.

##### Les montants

Classe de notifications	Rente invalidité	Rente invalidité totale 100%
Minimum	653,33 €/mois	1 020,83 €/mois
Médium	1 306,67 €/mois	2 041,67 €/mois
Maximum	1 960,00 €/mois	3 062,50 €/mois

**Durée de versement** Au plus tard, jusqu'au 1er jour du trimestre qui suit le 65<sup>e</sup> anniversaire.

#### LES PRESTATIONS EN CAS DE DÉCÈS

##### Le capital décès

Montant	Minimum	Medium	Maximum
	34 790,00 €	69 580,00 €	104 370,00 €

Le montant du capital décès diminue progressivement en cas de décès entre le 66<sup>e</sup> et le 75<sup>e</sup> anniversaire du vétérinaire.

##### Les bénéficiaires

Le capital décès est versé par priorité et dans l'ordre :

1. au conjoint survivant marié ou pacsé,
2. aux enfants mineurs. Dans ce dernier cas, le capital-décès est versé à la personne qui a la charge légale des mineurs. S'il existe des enfants mineurs de plusieurs lits, ils ont tous vocation à une part égale du capital-décès,
3. à la ou les personnes qui étaient, au jour du décès, à la charge effective totale et permanente de l'adhérent,
4. aux descendants,
5. aux ascendants.



Cabinet AXA Bouziane - Agent Général Prévoyance et Patrimoine

04 93 08 26 50 - agencea2p.bouziane@axa.fr -

<https://www.prevoyance-veterinaires.com/>



# Prévoyance | CAP

## Les régimes obligatoires 2023

### La pension de conjoint

Montant	Minimum	Medium	Maximum
	367,50 €/mois	735,00 €/mois	1 102,50 €/mois
Les bénéficiaires	La rente est versée au conjoint survivant marié ou pacsé depuis deux ans ou s'il y a des enfants nés ou à naître.		
Durée de versement	La rente est versée jusqu'à l'âge de 65 ans maximum, ou avant l'âge de 65 ans si le bénéficiaire perçoit un avantage vieillesse dont le montant est supérieur ou égal à celui de la rente. La rente est également supprimée en cas de remariage.		

### La rente éducation

Montant	Minimum	Medium	Maximum
	326,67 €/mois	653,33 €/mois	980,00 €/mois
Les bénéficiaires	La rente est versée : <ul style="list-style-type: none"><li>• jusqu'au dernier jour du mois du 21e anniversaire ou du 25e anniversaire en cas de poursuite d'études aux enfants des invalides bénéficiant d'une rente au taux de 100% jusqu'à l'âge de 21 ans ou de 25 ans s'ils poursuivent des études. La rente d'éducation prend effet à la même date que la rente d'invalidité à 100% versée au vétérinaire.</li><li>• aux enfants orphelins totalement inaptes à l'exercice de toute activité rémunérée lorsque l'inaptitude est survenue avant le 18e anniversaire de l'enfant, sa vie durant.</li></ul>		

